DEPARTEMENT DE SAVOIE

**COMMUNE DE MONTVALEZAN (73700)**

# MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## PIECE N°4.2 : PLAN DE ZONAGE STATION

**ECHELLE : 1/1500ème**

**PLU approuvé le :**
29 septembre 2016

**Modification de droit commun n°2 approuvée le :**
Le Mans,

Alpicité
Urbanisme, Paysage, Environnement
Av. de la Chapière,
1, Rés. la Crosse des Chalets 4 - 05200 EMBRUN
04 92 43 03 30
contact@alpicite.fr - www.alpicite.fr

## Légende

### Zonage PLU

- UA/UAa(h) : Secteur d'urbanisation des hameaux et vieux villages
- UB : Secteur d'urbanisation mixte
- UC : Secteur d'urbanisation mixte à densifier
- UG : Secteur d'urbanisation du Gollet
- UH : Secteur d'urbanisation destiné aux hôtels
- UL : Secteur camping
- UT : Secteur d'urbanisation touristique
- 2AU : Zone à urbaniser
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ac : Secteur agricole constructible
- Aco : Zone agricole de corridor écologique
- Ape : Secteur agricole d'intérêt paysager et environnemental
- N : Zone naturelle et forestière
- Nco : Zone naturelle de corridor écologique
- Ne : Secteur destiné aux dépôts de matériaux et aux entrepôts
- Ng : Zone de garage
- Nl : Zone naturelle de loisirs
- Npe : Secteur naturel d'intérêt paysager et écologique
- Nrs : Secteur dédié à l'évolution limitée d'un restaurant d'altitude

### Autres éléments

- Emplacement réservé
- Fosses à neige
- Chalet d'alpage
- Secteur à programme de logements mixité sociale en Zone U et AU
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre de jardin protégé
- Emprise des zones humides
- Emprise des espaces fonctionnels des zones humides
- Torrents ou canaux à préserver
- Alignement des constructions
- Recul graphique minimum par rapport à l'axe des voies
- Recul graphique minimum par rapport aux limites séparatives
- Remontées mécaniques
- Bâtiment agricole ou d'élevage
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Patrimoine archéologique
- Emprise des périmètres d'études de risques
- Emprise des zones Natura 2000

### Cadastre

- Commune
- Parcelle cadastrale (PCI vecteur 2021)
- Bâti cadastré (PCI vecteur 2021)
- Bâtiment existant non cadastré

N

0 Mètres 263